

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

# Aider les enfants avec des troubles cognitifs

Samedi, au pôle municipal Simone-Veil, s'est tenu de 3<sup>e</sup> salon dédié aux outils adaptés aux troubles « DYS » : dyslexie, dyspraxie, dysphasie et tous les troubles annexes.

Cette journée était organisée par les associations Apedys Nouvelle-Aquitaine, Association avenir dysphasie (AAD) et Dyspraxie mais fantastique 33 (DMF 33), avec le soutien de la Ville.

Les ateliers et conférences organisés ont été très suivis par les visiteurs et professionnels en quête d'échanges et d'informations. De l'information, il y en avait à disposition sur les stands des associations et professionnels présents sur le salon.

### « Chercher de l'info »

Sylvie, dont l'enfant est dyslexique est venue « chercher de l'info » et trouve « exceptionnel » l'organisation de cet événement.

Chloé est coach scolaire et est venue échanger sur les troubles émotionnels et comportementaux des enfants en difficulté. Hervé Hermenier, président d'Apedys Nouvelle-Aquitaine, rappelle que ces troubles « DYS » touchent 6 à 8 % de la population.

Derrière ces trois lettres sont regroupés différents troubles cognitifs spécifiques, développementaux, durables et sévères, chez l'enfant, l'adolescent ou l'adulte. Quel que soit le trouble, il se ma-



**Hervé Hermenier est le président de l'association Apedys Nouvelle-Aquitaine, coorganisatrice du salon.** PHOTO FRANÇOIS BOUTRY

térialise par des difficultés scolaires, des troubles du comportement ou affectifs. Les causes peuvent être diverses mais pour la moitié, elles sont héréditaires.

### Troubles comportementaux

Si un trouble « DYS » est suspecté, il est essentiel de s'adresser à un orthophoniste pour un bilan avec rééducation si nécessaire. Leur rôle est primordial. Plus l'intervention est précoce, plus elle est efficace. Des stands d'éditions de livres adaptés, d'auteurs, de logiciels et matériels informatique

étaient également à disposition des visiteurs.

Ce salon a proposé de nombreux outils adaptés destinés à l'accompagnement au quotidien et au niveau scolaire. Pour être encore plus complet, certains souhaitent lors de la prochaine édition la présence des associations d'insertion professionnelle. Les nombreux visiteurs auront pu, durant cette journée, s'informer et trouver les outils adaptés à ce que la loi du 11 janvier 2005 reconnaît comme un handicap : les troubles « DYS ».